

# ATMOSPHÈRES 53

LE CINÉMA EN MAYENNE

---

## ***RAPPORT D'ORIENTATION***

### ***DE L'ASSOCIATION ATMOSPHÈRES 53***

---

***2025 - 2026***

**Atmosphères 53**  
12, rue Guimond des Riveries  
53100 Mayenne  
Tél. 02 43 04 20 46  
Fax : 02 43 04 96 48  
Mail : [contact@atmospheres53.org](mailto:contact@atmospheres53.org)  
[www.atmospheres53.org](http://www.atmospheres53.org)

*1- Les fondamentaux d'Atmosphères 53*

Association d'éducation populaire, Atmosphères 53 s'est constituée à Mayenne en 1989 à l'instigation de bénévoles, de responsables politiques, de représentants de l'État et d'acteurs économiques inquiets de voir disparaître le cinéma Vox à Mayenne. Elle s'est dotée ensuite, au tournant des années 1996-1997, d'un projet départemental en accord avec le Conseil général.

Alors que le Conseil départemental décidait de faire de Mayenne culture le maître d'œuvre de la politique culturelle du Département de la Mayenne en 2007, l'association Atmosphères 53 se voyait reconnue par le Conseil départemental comme le partenaire privilégié pour mener à bien sa politique dans le domaine du cinéma.

Depuis sa création et dans le champ qui est le sien, le travail d'Atmosphères 53 repose sur des fondamentaux qui se déclinent autour de 4 mots : **accompagner, défendre, sensibiliser, favoriser.**

- ✓ **Accompagner** le Département et les territoires dans leur politique culturelle.
- ✓ **Accompagner** les salles dans leur développement et dans leurs projets.
- ✓ **Défendre** la diversité de la création cinématographique et, sans se fermer aux cinématographies plus populaires, soutenir les films les plus fragiles.
- ✓ **Sensibiliser** les publics à la culture cinématographique.
- ✓ Dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle qui couvre l'ensemble des temps de l'enfant, **sensibiliser** les publics scolaires à la culture cinématographique.
- ✓ **Favoriser** la rencontre du public avec les professionnels du cinéma.
- ✓ **Favoriser** la reconnaissance des artistes départementaux et régionaux.

## 2- Les constats généraux

Après la période d'instabilité liée à la pandémie, le retour au cinéma est acquis, même si les résultats restent encore en deçà des excellents indicateurs de 2019.

On peut constater une plus grande synergie de la part des réseaux d'exploitants pour la prise en compte des enjeux auxquels le cinéma est confronté :

- Enjeux environnementaux
- Enjeux économiques
- Enjeux sociétaux (formations obligatoires du CNC autour du harcèlement pour les exploitant.e.s)
- Evolution des technologies et anticipation de l'obsolescence du matériel

Exemple : l'arrivée des projecteurs lasers présentant des performances supérieures sur le plan technique a permis de réaliser des économies d'énergie plus importantes que prévues allant de -10% et jusqu'à -30%

En 2024, Atmospheres53 dans le cadre de la « Région Médicis », a porté à nouveau une résidence d'écriture cinématographique avec l'artiste Ananda Safo conformément aux objectifs de son projet triennal. Mais malheureusement et malgré le succès de cette opération, Atmosphères 53 ne pourra pas renouveler cette action en 2025 faute de suppression des financements de la région.

Les financements sous tension et ne suivant pas l'augmentation des coûts continuent à impacter les ressources de l'association et nous conduisent à réadapter le projet de l'association. Des mesures immédiates sont prises et d'autres sont envisagées à brève échéance :

- Des économies importantes sont réalisées sur le poste communication grâce à une meilleure organisation et à la limitation des impressions mais aussi grâce à la participation des nos partenaires financiers, le département de la Mayenne et la Ville de Laval.
- L'évolution du dispositif Ciné-lycéens dès la rentrée scolaire 2024-2025
- Une réflexion importante est menée sur l'évolution des Reflets du cinéma, suite à l'études menées auprès de spectateurs et spectatrices ainsi qu'aux remontées du réseau de salle et bénévoles actifs de l'association

**C'est dans ce contexte de modifications conjoncturelles et structurelles qu'Atmosphères 53 entend continuer à développer et renforcer son projet sur 4 axes :**

- Axe 1 : La Vie Associative
- Axe 2 : L'Éducation artistique et culturelle – L'Éducation à l'image
- Axe 3 : Le Réseau de salles
- Axe 4 : Les Actions départementales – Les Festivals

### **Axe 1 : La vie associative**

#### *Développement du bénévolat sur les territoires*

Après le trou d'air causé par la période Covid, le nombre d'adhérent.es a dépassé les 200 et est en constante augmentation depuis 3 ans. Depuis notre entrée sur la plateforme HelloAsso, les adhésions sont facilitées et validées de plus en plus tôt, avant même le début des Reflets du Cinéma. Par ailleurs HelloAsso nous permet de distinguer simples adhésions et soutiens à l'association favorisant ainsi le mécénat des particuliers.

Cela dit le constat est sans appel quant à l'inégalité de répartition sur les territoires, puisque 99% de nos adhérent.es sont basé.es sur les communautés de Laval, Mayenne et Evron. Ni l'histoire de l'association ni la problématique des distances ne suffisent à expliquer cette disparité, 8 EPCI sur 9 étant dotés de salles de cinéma. Par conséquent, cette situation n'étant pas sans lien avec notre enjeu de soutenir le réseau de salles en particulier dans les territoires ruraux et animer nos actions communes, il est indispensable de :

- Renouveler les démarches de rencontres avec les acteurs et actrices culturels des communautés de communes autres que les 3 territoires cités plus haut
- Recenser les habitué.es des salles afin de leur proposer des temps collectifs et conviviaux pour susciter les envies de bénévolat
- Identifier des moyens de communiquer adaptés aux différents publics permettant de favoriser un lien fort tout en s'affranchissant des problématiques de distances et des enjeux de déplacements à la mesure de nos moyens financiers

#### *Renforcement des compétences de l'équipe*

En 2024, les salarié.es ont pu développer leurs compétences par de nombreuses formations, réunions et événements divers organisés par les réseaux locaux, régionaux ou nationaux. La période qui se présente sur le plan budgétaire n'étant clairement pas favorable à une augmentation de la masse salariale, il est capital de :

- Mobiliser les moyens nécessaires à la fidélisation des membres de l'équipe très autonomes dans leurs missions par un management efficace du directeur général et du directeur artistique avec une répartition équilibrée dans le cadre de leurs compétences, leurs missions et leur charge de travail
- Sensibiliser chacun.e à une vigilance sur la pertinence de ses actions dans un cadre budgétaire contraint et une obligation de se recentrer sur les bases du projet de l'association

### *Finaliser la méthodologie de recherche de nouvelles sources de financement*

Le développement des sources de financement propres de l'association dans le respect de ses missions d'éducation à l'image, des diffusions et d'animations se poursuit avec :

- La programmation de la saison d'été de séances de cinéma en plein air très demandées par les communes et organisées d'une manière très efficace par l'équipe et les bénévoles
- La consolidation de propositions de projets à la carte pour tous les publics et son développement (prospective, communication)

La question du mécénat avance avec la campagne de soutien financier par l'intermédiaire de HelloAsso qui permet de récolter des dons privés.

Concernant les professionnels, les entreprises, un document de présentation du mécénat est réalisé et à la disposition de toutes les bonnes volontés prêtes à s'investir pour permettre à ceux qui le peuvent et le souhaitent de soutenir nos actions. Il convient pour consolider cette démarche de :

- Préparer un argumentaire, une méthodologie de recherche en lien étroit avec nos adhérent.es sur les territoires
- Finaliser les supports pour le suivi contractuel des dons

### **Axe 2 : EAC – Education à l'image**

#### *Renforcer l'existant par l'adhésion de nouveaux établissements aux dispositifs*

Depuis la création de l'association par des militants engagés dans l'éducation artistique et culturelle, des liens solides ont été établis avec une majorité d'établissements scolaires de la maternelle au bac. Pour autant, à chaque rentrée, une nouvelle campagne est nécessaire en raison des changements sociétaux, des enjeux financiers, de la mouvance du personnel d'éducation et nous oblige à veiller à la conservation ou la restauration des liens qui nous permettent de communiquer sur nos propositions. Le sérieux de notre organisation et de nos propositions est étroitement lié à la conviction de nos partenaires dans le monde éducatif que le cinéma reste un formidable outil d'éducation à l'image. Le contexte actuel nous oblige toutefois à :

- Aller à la rencontre des acteurs pour défendre nos propositions et ne pas se contenter d'une proposition généraliste par le moyen d'un formulaire afin de les adapter à leurs besoins dans le cadre du dispositif Collège au cinéma
- Continuer à rechercher des propositions d'ateliers innovants en lien avec les nouvelles pratiques audiovisuelles des jeunes
- Garder un contact précieux avec les réseaux EAC de la région

### **Axe 3 : Le réseau de salles**

L'année 2024 nous a permis de fédérer les salles autour d'une charte élaborée ensemble afin d'encadrer et d'optimiser nos actions communes pour la promotion du cinéma dans le département. Les rencontres qui ont jalonné l'année et permis de mettre le focus le temps d'une journée sur une salle au sein de son territoire sont un moment de rencontre et d'échange extrêmement suivies et précieuses mais ne sont pas la fin du chemin à parcourir. En tant qu'association du réseau de salles, nous avons le devoir de nous inspirer des actions de nos pairs dans les autres régions et de mettre en œuvre nos propres propositions en adéquation avec les spécificités de notre territoire. En 2025/2026, nous devons être en mesure de :

- Proposer un accompagnement renforcé suivant les besoins et les particularités de chaque salle
- Mettre en valeur certains événements et séances spéciales de chaque cinéma pour promouvoir des films fragiles, engagés, accompagnés et proposer aux spectateurs de la Mayenne plus de visibilité sur le dynamisme d'une proposition plurielle
- Profiter de nos rencontres pour favoriser des échanges de pratiques au sein du réseau et trouver ensemble le moyen de mieux partager les informations

#### **Axe 4 : Les actions départementales**

##### *Quel avenir pour les Reflets du cinéma en Mayenne ?*

L'édition 2024 nous a conduit à nous réinterroger à l'approche de la 30<sup>ème</sup> édition et envisager une évolution sur les points suivants :

- Maintenir le festival dans la période expérimentée en 2025, soit 9 jours
- Envisager une nouvelle proposition artistique et de programmation envers les salles mono-écrans des territoires ruraux en proposant une journée événementielle, un temps-fort sur mesure
- Poursuivre la réflexion en cours sur les futures thématiques par l'organisation d'un groupe de réflexion
- Privilégier les partenariats culturels en lien étroit avec le cinéma et en fonction de nos ressources

##### *Les rencontres cinéma et santé*

Depuis les annonces de restrictions budgétaires de la fin 2024, une réflexion a été menée au sein du conseil d'administration sur la pertinence de maintenir ce temps-fort en l'absence des ressources financières suffisantes en l'état. Il est envisagé de :

- Sensibiliser les membres du comité de pilotage à la nécessité de trouver les aides financières et/ou matérielles afin de réduire la charge pesant en totalité sur l'association
- Décaler dans l'attente des conclusions du comité de pilotage l'évènement sur une autre période de l'année.

##### *Le Festival du Film Judiciaire de Laval*

- Renforcer les liens avec les partenaires du festival et voir pour des financements supplémentaires possibles.
- Apporter des nouveautés en termes d'organisation en lien avec le Cinéville et le Trianon